



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## Graisse pour roulements

### LPS<sup>®</sup> ThermaPlex<sup>®</sup> CS Moly

Révision : 1

Date de révision : 31/3/2009  
Aucune

Remplace :

#### Section 1 – Identification du produit et du fabricant

Nom du produit :	LPS <sup>®</sup> ThermaPlex <sup>®</sup> CS Moly
Numéro de pièce :	C70806, C70814, C70835, C70855
Nom chimique :	Hydrocarbure de pétrole
Utilisation du produit :	Une graisse lubrifiante conçue pour les applications industrielles en pression extrême.
Coordonnées du fabricant :	LPS Laboratories, 4647 Hugh Howell Rd., Tucker, GA, USA 30084
TÉL. :	1 770-243-8800
Numéro de téléphone d'urgence :	1-800-424-9300 Chemtrec; À l'extérieur des États-Unis : (703) 527-3887
FAX :	1 770-243-8899
Site web :	<a href="http://www.lpslabs.com">http://www.lpslabs.com</a>

#### SOMMAIRE DES RISQUES EN LANGAGE CLAIR

Les fiches signalétiques peuvent être déroutantes. Les lois fédérales et provinciales exigent que nous fournissions beaucoup d'information technique sur nos produits. Cette information peut être difficile à comprendre par le personnel non spécialisé. LPS inclut désormais ce « SOMMAIRE DES RISQUES EN LANGAGE CLAIR » destiné à répondre aux questions et préoccupations du travailleur moyen. Si vous avez des questions supplémentaires au sujet de votre santé, de votre sécurité ou du produit, n'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le 1 800 241-8334.

#### Toxicité pour le travailleur

LPS ThermaPlex<sup>®</sup> CS Moly est un lubrifiant industriel. LPS ThermaPlex<sup>®</sup> CS Moly n'est pas une substance dangereuse telle que définie par 29CFR 1910.1200. Pour plus d'information sur les conséquences à l'exposition et aux mesures de premiers soins, se référer aux sections 2, 8 et 11 de la fiche signalétique du SIMDUT.

#### Inflammabilité

Le point d'éclair de la graisse LPS ThermaPlex<sup>®</sup> CS Moly est supérieur à 200°C (392°F) et est ininflammable.

#### Mise au rebut

Disposer en suivant les directives locales, provinciales et fédérales. Voir la section 13 pour plus de détails.



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## Graisse pour roulements

### LPS<sup>®</sup> ThermaPlex<sup>®</sup> CS Moly

Révision : 1

Date de révision : 31/3/2009  
Aucune

Remplace :

---

## Section 2 • Identification des risques

---

*Cette matière est considérée non-dangereuse selon la norme OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200). Ce produit a été classé conformément aux critères de risques définis dans les règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique du SIMDUT contient tous les renseignements exigés par les règlements sur les produits contrôlés.*

**Aperçu des risques:** AVERTISSEMENT : Un contact prolongé ou répétitif avec la peau peut causer une irritation.

**Mode(s) de pénétration primaire :** Contact avec la peau et les yeux.

### Effets graves potentiels sur la santé :

**Yeux :** Irrite les yeux.

**Peau :** Une exposition répétée peut provoquer le dessèchement ou le dégraissage de la peau.

**Inhalation :** La bruine d'huile peut causer une irritation de la trachée respiratoire.

**Ingestion :** Ce produit a une toxicité orale aiguë faible, cependant, une infime quantité aspirée dans les poumons pendant l'ingestion peut causer de sérieuses lésions pulmonaires.

### Effets chroniques potentiels sur la santé :

**Effets carcinogènes:** NTP: Non OSHA: Non ACGIH: Non

**Effets mutagènes :** Aucun

**Effets tératogènes :** Aucun

**Conditions médicales aggravées par l'exposition:** Aucune connue provenant d'une exposition normale.

**Effets et symptômes:** Picotement des yeux. Le contact répétitif ou prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs, irritations et desquamation (dermatite) de la peau.

---

## Section 3 • Composition et renseignements sur les ingrédients

---

Composant	Numéro CAS	Pourcentage massique
-----------	------------	----------------------

Aucun ingrédient dangereux n'est présent au niveau ou supérieur à 1%.  
Ce produit n'est pas contrôlé par le SIMDUT.



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## Graisse pour roulements

### LPS<sup>®</sup> ThermaPlex<sup>®</sup> CS Moly

Révision : 1

Date de révision : 31/3/2009  
Aucune

Remplace :

---

#### Section 4 • Mesures de premiers soins

---

- Yeux :** Vérifier la présence de lentilles de contact et les retirer. Si une irritation ou des rougeurs se manifestent, rincer les yeux sous un léger courant d'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières séparées pour assurer une irrigation complète des yeux et des paupières. Ne pas utiliser d'onguent pour les yeux. Recourir immédiatement à du secours médical.
- Peau :** Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Bien nettoyer la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Ne pas utiliser d'onguent. Recourir à du secours médical si l'irritation persiste.
- Inhalation :** Déplacer immédiatement la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si le cœur s'est arrêté, commencer immédiatement la réanimation cardio-respiratoire (RCR). Si la respiration est difficile, recourir immédiatement à du secours médical.
- Ingestion :** NE PAS faire vomir la victime à moins d'indication contraire du personnel médical. Ne jamais rien donner à prendre par voie orale à une personne inconsciente. Si la victime est sur le point de vomir spontanément, placer la tête de la victime sous le niveau de ses genoux. Si la victime est somnolente ou inconsciente, la placer sur le côté gauche avec la tête penchée vers le bas. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Recourir immédiatement à du secours médical.

---

#### Section 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

---

**Produits de combustion:** Dioxyde de carbone et monoxyde de carbone.

**Moyens d'extinction:** INCENDIE MINEURE: Utiliser une poudre chimique SÈCHE.  
INCENDIE MAJEURE: Vaporiser de l'eau, de la vapeur d'eau ou de la mousse chimique.

**Sensibilité à l'impact mécanique:** Aucune      **Sensibilité à une décharge statique:** Aucune

**Vêtements de protection (contre le feu) :** Les pompiers doivent utiliser des équipements complets, y compris des appareils respiratoires autonomes à pression positive conformes aux normes NIOSH, comme protection contre la combustion dangereuse, les produits de décomposition et les déficiences en oxygène.

**Remarques spéciales sur les dangers d'explosion :** Aucune

---

#### Section 6 – Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

<b>Procédures de confinement</b>	Contenir et recouvrir tout le liquide déversé lorsque possible.	
<b>Procédures de nettoyage</b>	<b>Déversements ou fuites mineures:</b>	Absorber avec un matériel inerte et disposer selon les normes applicables.
	<b>Déversements ou fuites majeures:</b>	Ramasser le liquide libre en utilisant une matière absorbante telle le sable ou un autre matériel absorbant inerte non combustible. Placer le tout dans des contenants à rebut appropriés.
<b>Procédures d'évacuation</b>	Ventiler la zone de la fuite ou du déversement. Tenir à distance des gens non protégés et non essentiels.	
<b>Procédures spéciales</b>	Éliminer toute source d'ignition. Ventiler la zone. Porter un équipement de protection personnelle approprié pendant le nettoyage.	



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## Graisse pour roulements

### LPS<sup>®</sup> ThermaPlex<sup>®</sup> CS Moly

Révision : 1

Date de révision : 31/3/2009  
Aucune

Remplace :

#### Section 7 • Manipulation et entreposage

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver toujours les mains avec soin après avoir manipulé le produit.

**Entreposage:** Garder les contenants scellés jusqu'au moment de les utiliser. Éviter les températures excessives lors d'un entreposage longue durée pour prolonger la durée de vie du produit. Entreposer les contenants dans un endroit frais et bien ventilé. Entreposer à une température inférieure à 49°C (120 °F).

**Précautions à prendre lors de la manipulation et de l'entreposage:** Entreposer tous les matériaux dans un endroit sec et bien ventilé.

#### Section 8 • Contrôles d'exposition et protection personnelle

<b>Mesures d'ordre technique</b>	Fournir une ventilation générale et/ou locale pour maintenir l'exposition sous les limites permises.
<b>Équipement de protection personnelle</b>	
<b>Protection oculaire</b>	Des lunettes de sécurité avec écrans latéraux conformes aux réglementations appropriées. Un bain oculaire d'urgence et des douches sont recommandés.
<b>Mains</b>	Normalement, aucune protection pour les mains n'est nécessaire; cependant, des gants résistant aux produits chimiques (i.e. nitrile) sont recommandés.
<b>Protection respiratoire</b>	Une utilisation typique de ce produit sous des conditions normales ne nécessite pas l'utilisation d'une protection respiratoire. Si nécessaire, utiliser une protection respiratoire approuvée par NIOSH (i.e., cartouche pour vapeurs organiques).
<b>Considérations générales d'hygiène</b>	Se laver complètement après la manipulation du produit. S'assurer d'avoir un bain oculaire d'urgence immédiatement disponible.

#### Section 9 • Propriétés physiques et chimiques

<b>Aspect:</b>	Pâte	<b>Couleur:</b>	Bleu/Noir
<b>Odeur/Goût:</b>	Pétrole	<b>Pression de vapeur:</b>	< 1 mm Hg
<b>Description de la solubilité:</b>	Faible	<b>Taux d'évaporation:</b>	Non établi
<b>Point d'ébullition:</b>	Non établi	<b>Point d'éclair:</b>	245°C (473°F)
<b>Densité (Eau = 1):</b>	0.87 – 0.90	<b>Méthode d'établissement du point d'éclair:</b>	Coupe Cleveland ouverte
<b>Densité de vapeur (Air = 1):</b>	< 1	<b>Température d'auto ignition:</b>	Non établi
<b>Contenu en C.O.V.:</b>	0	<b>Coefficient de partition (octanol / eau):</b>	Non établi
<b>Seuils d'inflammabilité (estimation):</b>	INFÉRIEUR: NE SUPERIEUR: NE	<b>Viscosité:</b>	Non établi
<b>pH:</b>	Sans objet	<b>Limite de l'odeur:</b>	Non établi
<b>Point de fusion:</b>	Non établi	<b>Pourcentage de volatils:</b>	0 %
<b>Température de</b>	Non établi		



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## Graisse pour roulements LPS<sup>®</sup> ThermaPlex<sup>®</sup> CS Moly

Révision : 1

Date de révision : 31/3/2009  
Aucune

Remplace :

décomposition:

---

### Section 10 – Stabilité et réactivité chimique

---

<b>Stabilité Chimique:</b>	Le produit est stable sous les conditions d'entreposages recommandées.
<b>Conditions à éviter:</b>	Aucune mesure spécifique à éviter.
<b>Incompatibilité</b>	Réactif ou incompatible avec les agents oxydants.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Les produits résultant de la combustion comprennent le monoxyde de carbone et de dioxyde de carbone (CO et CO <sub>2</sub> ).
<b>Polymérisation dangereuse :</b>	Ne se produira pas.

---

### Section 11 • Renseignements sur la toxicité

---

Une étude de toxicité aiguë de ce produit n'a pas été effectuée.

---

### Section 12 • Renseignements écologiques

---

<b>Mobilité:</b>	Absorbé rapidement dans le sol.	<b>Persistance et dégradabilité :</b>	Prévu d'être biodégradable.
<b>Potentiel de bioaccumulation :</b>	Aucun potentiel de bioaccumulation.	<b>Autres effets indésirables :</b>	Aucun connu.

---

### Section 13 • Considérations sur la mise au rebut

---

<b>Catégorie de déchet:</b>	Aucun.
<b>Mise au rebut:</b>	La mise au rebut doit être effectuée conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur le contrôle environnemental.
<b>Remarque :</b>	Tout ajout de produit chimique, le traitement ou toute autre altération du produit rendent ces renseignements sur la mise au rebut inexacts, incomplets ou autrement inappropriés. De plus, les exigences locales et provinciales en matière de mise au rebut peuvent être plus restrictives que les lois et règlements fédéraux.

---

### Section 14 • Transport Information

---

Ce matériel n'est pas légiféré pour aucun mode de transport.

---

### Section 15 • Renseignements réglementaires

---

Règlements fédéraux américains

Numéro de déchet dangereux RCRA: Aucun.

Acte de responsabilité environnementale compréhensive de 1980:  
Comprehensive Environmental Response and Liability Act of 1980 (CERCLA): Aucun.



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## Graisse pour roulements

### LPS<sup>®</sup> ThermaPlex<sup>®</sup> CS Moly

Révision : 1

Date de révision : 31/3/2009  
Aucune

Remplace :

#### Acte sur le contrôle des substances toxiques :

##### Toxic Substances Control Act (TSCA) :

Tous les composants de ce produit sont listés sur l'inventaire du TSCA et / ou en sont exempts.

**Catégorie dangereuse du "Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) Title III SARA Section 311/312 (40 CFR 370)" :** Aucune

**Ce produit contient les produits chimiques toxiques suivants qui sont sujets aux conditions de déclarations selon SARA Section 313 (40 CFR 372) :** Aucun composant individuel de la section 313 n'est présent à une concentration égale ou supérieure à 1%.

**Polluants atmosphériques dangereux selon Section 112 (HAPs) :** Aucun

#### Réglementation d'État

##### New Jersey Right to Know:

Distillat paraffinique hydrotraité sévèrement 64742-54-7 • Sulfonate de dodécylbenzène de calcium 26264-06-2 • Carbonate de calcium 471-34-1 • Huile résiduelle 64742-01-4 • 12-hydroxyoctadécanoate de calcium 3159-62-4 • Bisulfure de molybdène 1317-33-5

**Californie :** Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme causant le cancer, des malformations congénitales ou reproductives.

**États de la Californie et de l'OTC :** Ce produit n'est pas réglementé par les normes pour le consommateur.

#### Règlements internationaux

**Loi canadienne sur la protection de l'environnement :** Tous les composants de ce produit sont inclus dans la Liste intérieure des substances (LIS).

#### Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) :

Ce produit a été classé conformément aux critères de risques définis dans les Règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par les Règlements sur les produits contrôlés.

#### Classification du SIMDUT:

Pas contrôlé par le SIMDUT

#### Autres réglementations

Ingrédients dans la liste du Protocole de Montréal :                   Aucun

Ingrédients dans la liste de la Convention de Stockholm :           Aucun

Ingrédients dans la liste de la Convention de Rotterdam :           Aucun

Conforme à RoHS :                                                                    Oui



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## Graisse pour roulements

### LPS<sup>®</sup> ThermaPlex<sup>®</sup> CS Moly

Révision : 1

Date de révision : 31/3/2009  
Aucune

Remplace :

#### Section 16 • Autres renseignements

MSDS#170814 Nom du responsable : Clea Johnson Coordinatrice des affaires réglementaires	HMIS 1996	HMIS III	<b>NFPA</b> Inflammabilité  Santé Réactivité
	<b>Santé :</b> 1	<b>Santé :</b> [1]	
	<b>Inflammabilité :</b> 1	<b>Inflammabilité :</b> 1	
	<b>Réactivité :</b> 0	<b>Risque physique:</b> 0	

**Note au lecteur :**

Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur susnommé ni ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou de l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de l'adaptabilité de quelque matière que ce soit incombe totalement à l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que seuls ces risques existent.

Clea Johnson, Coordinatrice des Affaires réglementaires  
LPS Laboratories  
Une filiale d'Illinois Tool Works